

Comptabilité Installer en Massif central 2013

Pour publication

| INSTALLER en Massif Central | | | |
|---|-------------------|----------------------------|-------------------|
| COMPTE de RESULTAT 18.11.2013 - 31.12.2013 | | | |
| CHARGES | | PRODUITS | |
| | N | | N |
| Autres achats et charges externes | 19 812,39 | Production vendue services | 196 389,01 |
| Autres charges | 633 512,90 | Conventions | 456 512,91 |
| SOUS TOTAL I | 653 325,29 | SOUS TOTAL II | 652 901,92 |
| <i>Résultat d'exploitation (II-I)</i> | -423,37 | | |
| Charges financières | 3 382,29 | Produits financiers | 0,00 |
| <i>Résultat financier</i> | -3 382,29 | | |
| Charges exceptionnelles | 0,00 | Produits exceptionnels | 0,00 |
| <i>Résultat exceptionnel</i> | 0,00 | | |
| <i>Résultat net de l'exercice</i> | -3 805,66 | | |
| TOTAL | 652 901,92 | TOTAL | 652 901,92 |
| | | | 0,00 |

| INSTALLER en Massif Central | | | | | |
|---------------------------------|-------------------|-------------|-------------------|--|-------------------|
| BILAN au 31.12.2013 | | | | | |
| ACTIF | | | PASSIF | | |
| | Brut | Amort. | N | | N |
| Actif immobilisé | 0,00 | 0,00 | 0,00 | Capitaux propres | -3 805,66 |
| | | | | *Résultat de l'exercice | -3 805,66 |
| Actif circulant | 383 963,69 | 0,00 | 383 963,69 | Dettes | 387 769,35 |
| * Créances | | | | *Emprunts et dettes bancaires | 377 282,29 |
| Créances autres | 367 329,42 | 0,00 | 367 329,42 | *Dettes fournisseurs et cpts rattachés | 10 487,06 |
| * Disponibilités | 16 634,27 | 0,00 | 16 634,27 | | |
| Compte de régularisation | 0,00 | 0,00 | 0,00 | Compte de régularisation | 0,00 |
| *Charges constatées d'avance | 0,00 | 0,00 | 0,00 | *Produits constatés d'avance | 0,00 |
| TOTAL | 383 963,69 | 0,00 | 383 963,69 | TOTAL | 383 963,69 |
| | | | | | 0,00 |

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

S'INSTALLER EN MASSIF CENTRAL

Association loi de 1901
Exercice clos le 31/12/2013

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31/12/2013, sur :

- ◆ le contrôle des comptes annuels de S'INSTALLER EN MASSIF CENTRAL, tels qu'ils sont joints au présent rapport, présentant un résultat déficitaire de -3 806 €
- ◆ la justification de nos appréciations
- ◆ les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre conseil d'administration. Il s'agit du premier exercice de l'association, d'une durée de 2 mois.

Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à examiner, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments probants justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes.

Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de liquidation de l'exercice écoulé, ainsi que de la situation financière et du patrimoine de votre association à la fin de cet exercice.

4

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

L'annexe des comptes annuels fournit, page 1- partie 1 sur les faits caractéristiques de l'exercice, des précisions sur les modalités de création de l'association ainsi que sur la convention FICIA Massif Central 2012.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

RAPPORT DE GESTION

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Lyon, le 27 février 2015

Pour AUSEIS

Alexandre BONALDI
Commissaire aux comptes

